

Recommandations en urgence du 1er février 2018 de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté relatives au centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne (Loire)

01/02/2018

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a adressé à la ministre des solidarités et de la santé des recommandations en urgence à la suite de sa visite du CHU de Saint-Etienne.

Lors de cette visite, des manquements ont été constatés dans les prises en charge aux urgences, dans les pratiques d'isolement et de contention ainsi que dans l'exercice des droits des patients.